

Samedi prochain, 7 mars 2020 : 1er samedi du mois

| Méditation proposée : | 2e mystère glorieux : L'Ascension Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI |
|---|--|
| Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer : | les blasphèmes contre la virginité de la Très Sainte Vierge. |

Lettre de liaison n° 104 (4 mars 2020)

Chers amis,

Les dernières lettres de liaison ont, semble-t-il, suscité un intérêt marqué. Il est vrai que le goût de l'homme pour les prophéties ou les mystères a toujours été très fort. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que l'objectif des lettres de liaison reste d'une part de faire connaître et aimer la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, d'autre part d'être un moyen à votre disposition pour la répandre dans le monde, et ainsi répondre à une volonté de Dieu Lui-même que la Sainte Vierge a révélée les 13 juin et 13 juillet 1917. L'analyse des prophéties antérieures aux apparitions de Fatima a pour seul but d'essayer de mieux comprendre le troisième point du secret de Fatima et ainsi mieux comprendre l'importance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

L'Immaculée Conception, clé de voûte de la création

Pour approfondir cette dévotion, signalons un ouvrage récent sur l'Immaculée Conception, à savoir le livre de Michèle Reboul *L'Immaculée Conception, clé de voûte de la création*, édité par Via Romana en 2018. Michèle Reboul a été professeur de philosophie et a été en charge de la chronique religieuse de différents journaux, en particulier celle du Figaro pendant vingt-cinq ans.

Son livre est préfacé par le cardinal Sarah qui affirme : « Le livre de Michèle Reboul est un moyen privilégié pour faire connaître et aimer la Vierge Marie, l'Immaculée Conception, et c'est pourquoi je souhaite qu'il ait la diffusion qu'il mérite dans les familles et les paroisses, en particulier dans les groupes de prière. »

Le livre est important : 550 pages écrites de façon dense et serrée. C'est une véritable somme qui aborde tous les sujets concernant l'Immaculée Conception. Malgré son importance, il ne faut pas craindre d'en entreprendre la lecture, car il n'est pas nécessaire de le lire d'une seule traite, chacun des sujets abordés pouvant être étudier séparément. Voici les thèmes abordés :

- les privilèges de la Vierge Marie : mère de la création, reine des anges, mère de l'Église, co-rédemptrice, co-médiatrice, etc.
- les dogmes sur la Sainte Vierge : sa virginité perpétuelle, sa maternité divine, son immaculée conception et son assomption. Rappelons que le refus de croire à tout ou partie d'un seul de ces dogmes fait perdre la qualité de catholique.
- une étude plus détaillée sur le dogme de l'Immaculée Conception : son histoire, ses fondements dans la Bible, son interprétation par les théologiens et docteurs de l'Église, sa proclamation par Pie IX, etc.
- la révélation de cette vérité dans les apparitions mariales : Le Laus, la rue du Bac, La Salette, Lourdes et Fatima, partie dans laquelle est abordé de façon approfondie la question du troisième secret de Fatima.

Son prix est modique (29 €) en regard de son importance et à la portée de toutes les bourses. Il est facile à commander par Internet, par exemple sur <u>le site Livres en famille</u>.

En lire un chapitre de temps en temps permettra d'approfondir la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, ce qui peut constituer une très bonne résolution de carême. De plus, cette lecture sera un antidote à certains enseignements romains pour le moins troublants, comme celui-ci : le Père Salvatore M. Perrella, o. s. m. professeur de théologie à l'université pontificale *Marianum* à Rome, affirme dans un article intitulé *Un don œcuménique à accueillir et à comprendre : l'Immaculée, patrimoine du christianisme* et publié dans l'*Osservatore romano* du 2-3 juin 2008 : « *Les croyants sont invités à ne pas oublier un fait important, à savoir que même la Mère du Sauveur a été marquée par le péché originel* (è stata segnata dal peccato originale). » Voilà ce qu'il est possible d'apprendre à Rome! Alors, lisons le livre de Michèle Reboul pour ne pas nous laisser intoxiquer par ce genre d'enseignement. Et samedi, n'oublions pas d'offrir notre communion pour réparer ce blasphème contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Une grâce de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie

Pour nous inciter à pratiquer la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, voici également un petit fait émouvant qui en montre les fruits.

Le 14 avril 2019, une personne nous demandait de prier pour qu'elle et son mari aient la joie d'avoir un enfant. (Voir la demande sur <u>la page Intentions de prière</u>) La page des intentions de prière étant consultée en moyenne 13 fois par jour depuis sa création le 30 janvier 2016, de nombreuses personnes ont donc dû prier à cette intention. Et la Sainte Vierge a visiblement honoré cette demande, car l'épouse de ce ménage vient de nous informer qu'elle a mis au monde des jumeaux le 11 janvier dernier, ... soit neuf mois à trois jours près après que l'annonce ait été mise sur le site! Aussi demande-t-elle que nous remerciions Notre-Dame pour cette grâce. Une telle promptitude à répondre à certaines de nos demandes est une marque de l'amour de la Sainte Vierge pour nous. Alors n'hésitons pas à avoir recours à elle, notamment en récitant le chapelet chaque jour, comme elle l'a demandé à chacune des apparitions de Fatima. Et faisons monter vers elle nos plus ferventes actions de grâce pour toutes les grâces qu'elle ne cesse de nous accorder lorsque nous les lui demandons.

Associer le culte du Sacré-Cœur

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie doit être associée au culte du Sacré-Cœur comme le demanda Pie XII le 8 décembre 1942, jour où il consacra pour la deuxième fois le monde au Cœur Immaculé de Marie : « Les fidèles doivent veiller à associer étroitement le culte du Sacré-Cœur et le culte envers le Cœur Immaculé de Marie, car notre salut vient de l'amour et des souffrances de Jésus-Christ indissolublement unis à l'amour et aux souffrances de sa Mère. »

C'est pourquoi c'est bien volontiers que nous répondons à une requête qui nous a été faite de faire connaître une initiative pour cette année 2020 qui verra le centième anniversaire de l'entrée au Ciel de la petite Jacinthe, de la canonisation de Jeanne d'Arc et de la consécration de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Un groupe de fidèles propose à tous de se consacrer au Sacré-Cœur, de consacrer sa famille et de demander la consécration de la France. Dans cette intention, il est proposé de réciter une prière au Sacré-Cœur tous les vendredis jusqu'à fin juin 2020. Un <u>site internet</u> a été créé à cet effet. On y trouve toutes les informations pour faire ces consécrations et pour demander la consécration de notre pays. Nous suggérons également d'honorer la fête du Sacré-Cœur qui aura lieu cette année le vendredi 19 juin.

Une prière urgente

Plutôt que de continuer l'histoire de la diffusion troisième secret, initiée dans la dernière lettre de liaison, l'actualité nous conduit à demander de prier tout spécialement pour le Saint-Père. La prière pour le Saint-Père est un des points très importants du message de Fatima. Le 20 février dernier, nous avons fêté le centième anniversaire de la mort de Jacinthe qui allait avoir 10 ans. Elle avait complété d'elle-même la prière que Notre-Dame avait apprise aux petits voyants le 13 juillet 1917 : « Ô mon Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs et en réparation des outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie. » Elle ajoutait : « Et pour le Saint-Père. » Elle eut des révélations particulières sur les souffrances du Saint-Père et priait sans cesse pour lui. Demandons-lui donc de nous accorder cette grâce de prier continuellement pour le Saint-Père, particulièrement à cette époque où l'Église est confrontée à une nouvelle crise très grave.

En effet, le Vatican vient de publier un document particulièrement inquiétant pour l'avenir de l'Église. Il s'agit de l'exhortation apostolique *Querida Amazonia*, laquelle, contrairement à ce qu'en ont dit jusque-là la plupart des commentateurs, ouvre la voie à l'ordination d'hommes mariés. Le sujet étant particulièrement grave, il vous est proposé de prendre connaissance d'une petite étude que nous avons réalisée et qui montre que l'ordination d'hommes mariés est désormais autorisée par le Saint-Siège. Si le lien ne fonctionne pas, vous la trouverez sur le site de l'AFS (https://:afs.ovh/) dans la rubrique <u>Actualités</u>.

Profitons du carême qui vient de commencer pour prier plus intensément et offrir des sacrifices, non seulement pour la conversion des pécheurs, mais aussi pour l'Église et plus particulièrement pour le Saint-Père afin que le document publié le 12 février dernier soit corrigé le plus vite possible.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie

Yves de Lassus